



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE
VILLE DE TROYES

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 AVRIL 2026

Date de convocation et de publication : 17 Avril 2026

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Maire, est ouverte à 19h25.

Sont présents :

M. François BAROIN/ Maire

M. Mmes AZZAB, BAROIN, BAUDOUX, BOUDADI, BRET, DEHARBE, DOBRAJE, GARIGLIO, GRILLAT, HONORE, HUBERDEAU, SCHERRER, SEBEYRAN, SOMSOIS, TAHRI, THOMAS (Mme), TURPIN-PADIRAC / Adjoints.

M. Mmes AUTIER, BAZIN-MALGRAS, BRIOT, BROCHET, COURTIN, DINIZ, DUPRE, FARRUGIA, FENEK, FREGANS, GEORGE, GESP LAHUGT, HIOLET, HUPFER-CHARPENTIER, LAVILLE, LEGRAND, MARCHAND, RAFFETIN, REVOLIO, SUBTIL, THOMAS (M.), VAJOU, VINOT / Conseillers municipaux.

Sont excusés et ont donné pouvoir :

M. DENIS à M. HONORE, Mme LEMELLE à M. BAUDOUX, M. TRAVERSA à M. GRILLAT, Mme COURTOIS à Mme HUBERDEAU, M. JAY à Mme DOBRAJE, Mme MANGEON à M. THOMAS, M. ROBERT à Mme BRIOT, Mme BOURDON à M. BROCHET.

Le Conseil municipal a choisi comme secrétaire de séance Mme Oxana HIOLET.

DELIBERATION N°11	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE TROYES AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS
RAPPORTEUR	M. LE MAIRE

Nombre de membres : 49		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
41	Voir dispositif ci-dessous.				

A l'unanimité des suffrages exprimés (49 Pour), les membres du Conseil municipal décident de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes désignations.

Le rapport, amendé verbalement en séance (modification surlignée en jaune), est approuvé comme suit :

Commission locale d'évaluation des charges transférées

- Sont élus, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), pour siéger au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées les membres suivants :

Commission locale d'évaluation des charges transférées	1 titulaire	Valéry DENIS
	1 suppléant	Thomas HUPFER-CHARPENTIER

Commission régionale consultative du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

- Est élu, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), pour siéger au sein de la Commission régionale consultative du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) le membre suivant :

Commission régionale consultative du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)	1 titulaire	Stéphanie BAROIN
--	-------------	------------------

Commission Intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées

- Sont élus, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), pour siéger au sein de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées les membres suivants :

Commission Intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées	1 titulaire	Hervé SOMSOIS
	1 suppléant	Rachida BOUDADI

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

- Est élu, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), pour siéger au sein de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) le membre suivant :

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)	1 titulaire	Flavienne LEMELLE
--	-------------	-------------------

Conseil de discipline de recours

- Est élu, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), pour siéger au sein du Conseil de discipline de recours le membre suivant :

Conseil de discipline de recours	1 titulaire	Valéry DENIS
----------------------------------	-------------	--------------

Comité National d'Action Sociale (CNAS)

- Est élu, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), pour siéger au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS) le membre suivant :

Comité National Action Sociale (CNAS)	1 titulaire	Flavienne LEMELLE
---------------------------------------	-------------	-------------------

Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF)

- Est élu, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), outre le Maire, ou son représentant, Mme Jamila AZZAB, Présidente, pour siéger au sein du Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF) le membre suivant :

Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF)	1 titulaire (Outre le Maire ou son représentant)	Jean-François LAVILLE
--	---	-----------------------

Centre de Gestion de l'Aube

- Sont élus, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), pour siéger au sein du Centre de Gestion de l'Aube les membres suivants :

Centre de Gestion de l'Aube	2 titulaires	Marie HUBERDEAU et Delphine COURTIN
	2 suppléants	Elisabeth GARIGLIO et Marie-Béatrice TURPIN-PADIRAC

Comité technique de l'association Régie de nos Quartiers

- Sont élus, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), pour siéger au sein du Comité technique de l'association Régie de nos Quartiers les membres suivants :

Comité technique de l'association Régie de nos Quartiers	4 titulaires	Marc BRET Rachida BOUDADI Laurence DINIZ Carole LEGRAND
--	--------------	--

Association des Communes forestières

- Sont élus, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), pour siéger au sein de l'Association des Communes forestières les membres suivants :

Association des Communes forestières	1 titulaire	Valérie BAZIN-MALGRAS
	1 suppléant	Sabine VAJOU

Association Espérance Sportive Troyes Aube Champagne (ESTAC)

- Sont élus, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), pour siéger au sein de l'Association Espérance Sportive Troyes Aube Champagne (ESTAC) les membres suivants :

Association Espérance Sportive Troyes Aube Champagne (ESTAC)	1 titulaire	Stéphane GRILLAT
	1 suppléant	Pascal VINOT

Groupement d'Intérêt Public « Rachi-Troyes et l'Aube en Grand Est »

- Sont élus, à l'unanimité des suffrages exprimés (39 suffrages exprimés : 39 Pour, 10 Abstention), pour siéger au sein du Groupement d'Intérêt Public « Rachi-Troyes et l'Aube en Grand Est » les membres suivants :

Groupement d'Intérêt Public « Rachi-Troyes et l'Aube en Grand Est »	2 titulaires	Nicolas HONORE et Jean-François-LAVILLE
	2 suppléants	Claudine REVOLIO et Elisabeth GARIGLIO

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2026

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE TROYES AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS

Exposé :

La Ville de Troyes est représentée au sein de divers organismes publics extérieurs.

La liste de ces structures et le nombre de représentants de la Ville de Troyes dans chacune d'elles figurent dans le tableau en annexe. Des noms de candidats ont également été proposés.

Dans le souci d'assurer la continuité du service public, il convient de procéder aux désignations de membres représentant la Collectivité dans ces structures.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

Si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux présentes désignations dans la mesure où aucune disposition ne l'impose.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des organismes extérieurs, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

Décision :

Après appel des candidatures, il est proposé de procéder à la désignation des membres représentant la Collectivité dans les structures suivantes :

- **Un représentant titulaire et un suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges et des Ressources Transférées,**
- **Un représentant titulaire à la Commission régionale consultative du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA),**
- **Un représentant titulaire et un suppléant à la Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées,**
- **Un représentant titulaire à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG),**

- Un représentant titulaire au Conseil de discipline de recours,
- Un représentant titulaire au Comité National d'Action Sociale,
- Un représentant titulaire désigné comme membre au Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF) (autre le Maire, ou son représentant),
- Deux représentants titulaires et deux suppléants au Centre de Gestion de l'Aube,
- Quatre représentants titulaires au Comité technique de l'association Régie de nos Quartiers,
- Un représentant titulaire et un suppléant à l'association des Communes forestières,
- Un représentant titulaire et un suppléant, avec voix consultative, au sein de l'association Espérance Sportive Troyes Aube Champagne (ESTAC),
- Deux représentants titulaires et deux représentants suppléants au sein du Groupement d'Intérêt Public « Rachi – Troyes et l'Aube en Grand Est ».